

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DU SAGUENAY
TABLE DES MATIÈRES
PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 15 MARS 2021

21-033 Adjudication – Émission d’obligations.....	1
21-034 Concordance de courte échéance relative à un emprunt par obligations au montant de 2 055 000 \$	3
21-035 Suivi des effectifs.....	4
21-036 Offre de service : printemps 2021.....	5
21-037 Plan quinquennal d’immobilisations : mise à jour	5
21-038 Plan de déploiement Accès Vélo 2021-2023	5
21-039 Octroi de contrat à PBSC : achat de 4 vélos et d’une station	6
21-040 Société de transport de Sherbrooke : Entente de service en consortium pour la maintenance, le support et le développement du système intégré de gestion électronique des titres et paiement sans contact	6
21-041 Octroi mandat d’accompagnement : ÉCOBE	7
21-042 Plan de communication 2021 - Octroi contrat : Trait de Marc.....	7
21-043 Plan de communication 2021 – Octroi de contrat : IMAGI.....	8
21-044 Demande de partenariat : Festival La Noce	8
21-045 Suivi : Tarification sociale	8
21-046 Suivi : Essai-terrain LETENDA	8
21-047 Approbation des comptes et états financiers	8
21-048 Correspondance	9
21-049 Revue de presse et éléments promotionnels.....	9
21-050 Date et lieu de la prochaine séance.....	9
AFFAIRES DIVERSES	9
21-051 Recommandation comité – Nomination Directeur général adjoint	9
21-052 Règlement d’emprunt 2013	9
21-053 Désinfection des autobus : suivi embauche.....	10
21-054 Nomination : Directeur de planification, projets et électrification.....	10

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil d'administration de la Société de transport du Saguenay, tenue par visioconférence, le 15 mars 2021 à 13 h 30, sous la présidence de M. Marc Pettersen.

Sont présents : Mesdames Brigitte Bergeron, Martine Lafond et Lina Tremblay ainsi que Messieurs Jean-Marc Crevier, Martin Harvey, Marc Pettersen et Michel Tremblay.

Assistent également :

Monsieur Jean-Luc Roberge, directeur général et mesdames Nadia Tremblay, directrice des finances et des ressources matérielles et trésorière ainsi qu'Eve-Marie Lévesque, conseillère en communication et secrétaire générale.

M. Pettersen souhaite la bienvenue à tous.

Il est proposé par Mme Martine Lafond

Appuyé par Mme Brigitte

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit accepté avec les modifications suivantes : modification du point 4 par Concordance de courte échéance relative à un emprunt par obligation au montant de 2 055 000 \$ et ajouts des points suivants en Affaires diverses : Recommandation du comité de sélection – Nomination du Directeur général adjoint, Règlement d'emprunt 213 et Participation au programme d'intégration au travail du CIUSSS.

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier

Appuyé par Mme Lina Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 février 2021, soit et est adopté dans leur forme et teneur.

21-033 Adjudication – Émission d'obligations

Date d'ouverture :	15 mars 2021	Nombre de soumissions :	7
Heure d'ouverture :	11 h	Échéance moyenne :	4 ans et 1 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances Québec	Date d'émission :	30 mars 2021
Montant :	2 055 000 \$		

CONSIDÉRANT que conformément aux règlements d'emprunts numéros 210, la Société de transport du Saguenay souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

CONSIDÉRANT que la Société de transport du Saguenay a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique \« Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal\», des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 30 mars 2021, au montant de 2 055 000 \$;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu sept soumissions conformes.

1. RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES INC.

194 000 \$	0,50000 %	2022
196 000 \$	0,70000 %	2023
199 000 \$	0,90000 %	2024
201 000 \$	1,20000 %	2025
1 265 000 \$	1,50000 %	2026

Prix : 99,24200 Coût réel : 1,55963 %

2. MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC.

194 000 \$	0,40000 %	2022
196 000 \$	0,50000 %	2023
199 000 \$	0,80000 %	2024
201 000 \$	1,10000 %	2025
1 265 000 \$	1,40000 %	2026

Prix : 98,76907 Coût réel : 1,57648 %

3. VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

194 000 \$	0,50000 %	2022
196 000 \$	0,60000 %	2023
199 000 \$	0,85000 %	2024
201 000 \$	1,15000 %	2025
1 265 000 \$	1,40000 %	2026

Prix : 98,82483 Coût réel : 1,57785 %

4. FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

194 000 \$	0,50000 %	2022
196 000 \$	0,65000 %	2023
199 000 \$	0,85000 %	2024
201 000 \$	1,15000 %	2025
1 265 000 \$	1,40000 %	2026

Prix : 98,79200 Coût réel : 1,58876 %

5. SCOTIA CAPITAUX INC.

194 000 \$	0,55000 %	2022
196 000 \$	0,65000 %	2023
199 000 \$	0,75000 %	2024
201 000 \$	1,10000 %	2025
1 265 000 \$	1,45000 %	2026

Prix : 98,86320 Coût réel : 1,59748 %

6. BMO NESBITT BURNS INC.

194 000 \$	0,50000 %	2022
196 000 \$	0,75000 %	2023
199 000 \$	1,00000 %	2024
201 000 \$	1,10000 %	2025
1 265 000 \$	1,50000 %	2026

Prix : 99,08400 Coût réel : 1,60038 %

7. VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

194 000 \$	0,50000 %	2022
196 000 \$	0,65000 %	2023
199 000 \$	0,85000 %	2024
201 000 \$	1,10000 %	2025
1 265 000 \$	1,35000 %	2026

Prix : 98,49800 Coût réel : 1,62190 %

CONSIDÉRANT que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES INC. est la plus avantageuse;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Michel Tremblay
Appuyé par Mme Brigitte Bergeron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;
 QUE l'émission d'obligations au montant de 2 055 000 \$ de la Société de transport du Saguenay soit adjudgée par la firme RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES INC. ;
 QUE demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;
 QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;
 QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) secrétaire trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
 Que le (la) maire et le (la) secrétaire trésorier(ère) ou trésorier(ère) soient autorisés(es) à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance.

21-034 Concordance de courte échéance relative à un emprunt par obligations au montant de 2 055 000 \$

CONSIDÉRANT que, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Société de transport du Saguenay souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 2 055 000 \$ qui sera réalisé le 30 mars 2021, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
210	1 233 000 \$
210	822 000 \$

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

CONSIDÉRANT que, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D 7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 210, la Société de transport du Saguenay souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier
Appuyé par M. Martin Harvey

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 30 mars 2021;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 30 mars et le 30 septembre de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D 7);
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) secrétaire trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

BANQUE ROYALE DU CANADA
SUCC PRINCIPALE CHICOUTIMI
106, RUE RACINE EST
CHICOUTIMI, QC
G7H 5C4

8. Que les obligations soient signées par le (la) maire et le (la) secrétaire trésorier(ère) ou trésorier(ère). La Société de transport du Saguenay, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 210 soit plus court que celui originellement fixé, c'est à dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 30 mars 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

21-035 Suivi des effectifs

CONSIDÉRANT que le poste d'Analyste en mobilité durable est vacant depuis le 1^{er} janvier 2021;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'embauche pour assurer le suivi de plusieurs dossiers, notamment le déploiement d'Accès Vélo, l'accessibilité universelle, la mobilité durable, les systèmes de transports intelligents, etc.

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à un remplacement temporaire en comptabilité

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Martine Lafond

Appuyé par M. Michel Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'AUTORISER la STS à afficher un poste d'Analyste en mobilité durable ainsi qu'un poste de Comptable temporaire et de procéder à l'embauche par la suite.

21-036 Offre de service : printemps 2021

CONSIDÉRANT que le transport en commun est considéré comme un service essentiel et que le maintien des opérations est nécessaire;

CONSIDÉRANT l'incertitude de l'évolution de la pandémie à l'hiver 2021;

CONSIDÉRANT que face à cette incertitude, la STS avait modifié son réseau depuis janvier 2021 en diminuant la fréquence à l'heure en période hors-pointe en semaine sur 7 circuits : 20, 22, 30, 31, 33, 38 et 39.

CONSIDÉRANT la stabilité de la pandémie au Saguenay-Lac-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT que le taux d'absentéisme au sein des employés en lien avec la pandémie est peu élevé et gérable, notamment dû aux mesures instaurées par le gouvernement et la STS.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Martine Lafond
Appuyé par Mme Brigitte Bergeron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE REMETTRE le service aux demi-heures en période hors-pointe, soit de 8 h 45 à 14 h 45 en semaine, sur les circuits suivants :

- Jonquière : #30, #31 et #33
- Arvida : #38 et #39
- Chicoutimi-Nord : #20 et #22

ET QUE cette modification soit effective à partir du 19 avril 2021.

21-037 Plan quinquennal d'immobilisations : mise à jour

CONSIDÉRANT QUE la Société doit modifier les sommes prévues pour certains projets d'immobilisation inscrits au plan quinquennal des immobilisations 2021-2025 ;

CONSIDÉRANT les précisions apportées par le directeur général.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier
Appuyé par Mme Lina Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ENTÉRINER les modifications apportées au plan quinquennal des immobilisations 2020-2024 ;

QU'une copie dudit programme quinquennal des immobilisations soit transmise au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec.

21-038 Plan de déploiement Accès Vélo 2021-2023

CONSIDÉRANT que la Société de transport du Saguenay opère un système de vélo en libre-service nommé Accès Vélo depuis 2018;

CONSIDÉRANT que le service Accès Vélo de la STS compte actuellement 4 stations et 18 vélos;

CONSIDÉRANT que la Société de transport du Saguenay souhaite élargir son service dans les trois arrondissements de la Ville de Saguenay;

CONSIDÉRANT qu'augmenter le nombre de stations et de vélos du service Accès Vélo permettrait une meilleure couverture du territoire, faciliterait l'accessibilité au service et la disponibilité des équipements;

CONSIDÉRANT la mise en place par le gouvernement du Québec du Programme d'aide financière au développement de l'offre de vélos en libre-service.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier
Appuyé par Mme Brigitte Bergeron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ACCEPTER le plan de déploiement du système de vélos en libre-service de la Société de transport du Saguenay, Accès Vélo, suivant :

2021 : Achat d'une station et de 4 vélos

2022 : Achat de 4 stations et de 16 vélos

2023 : Achat de 4 stations et de 16 vélos

21-039 Octroi de contrat à PBSC : achat de 4 vélos et d'une station

CONSIDÉRANT que la Société de transport du Saguenay (STS) a une entente avec PBSC, fournisseur de vélos et de stations pour le système de vélos en libre-service Accès Vélos;

CONSIDÉRANT qu'Accès Vélos sera en service en 2021;

CONSIDÉRANT que la STS souhaite augmenter son service par l'ajout de 4 vélos et d'une station.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Martin Harvey
Appuyé par Madame Brigitte Bergeron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'OCTROYER un contrat à PBSC pour l'achat de 4 vélos de type EFIT usagés pour le montant de 7 400 \$ avant taxes, d'une station EBS (7 docks) pour un montant de 21 775 \$ avant taxes ainsi que d'un montant de 2 500 \$ (coût estimé) avant taxes pour le transport.

21-040 Société de transport de Sherbrooke : Entente de service en consortium pour la maintenance, le support et le développement du système intégré de gestion électronique des titres et paiement sans contact

CONSIDÉRANT que la Société de transport de Sherbrooke, la Société de transport de Trois-Rivières et la Société de transport de Saguenay, ci-après désignées « Sociétés participantes » ont pour mission d'exploiter une entreprise de transport en commun sur leur territoire respectif;

CONSIDÉRANT que, la Société de transport de l'Outaouais, ci-après désignée « STO » est l'unique propriétaire d'un système intégré de gestion électronique des titres et de paiement sans contact, ci-après appelé « Système SIVT-Multi »;

CONSIDÉRANT que, ce droit de propriété inclut l'ensemble des droits d'auteur des codes sources de tous les logiciels composant ce système, incluant leurs modifications;

CONSIDÉRANT que l'entente par laquelle la STO autorisait les Sociétés participantes à procéder à la duplication du Système SIVT-Multi et assurait le support et l'accompagnement lors de son implantation a pris fin le 1er septembre 2019;

CONSIDÉRANT que le Système SIVT-Multi répondant aux besoins des Sociétés participantes et celles-ci désirant continuer à utiliser ledit système, un protocole d'entente octroyant un droit d'utilisation et de modification du Système SIVT-Multi et de l'ensemble des codes sources des logiciels le composant, à l'exclusion du concentrateur de la firme Conduent;

CONSIDÉRANT que la Société de transport de Trois-Rivières et la Société de transport de Saguenay désirent mandater la Société de transport de Sherbrooke afin d'assurer la maintenance, le support et le développement du Système SIVT-Multi pour les Sociétés participantes;

CONSIDÉRANT que les Sociétés participantes désirent également conclure la présente entente de service afin de spécifier les termes de prestation de services pour la maintenance, le support et le développement du Système SIVT-Multi.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Lina Tremblay
Appuyé par Mme Martine Lafond

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le préambule fasse partie intégrante de la résolution.

Que le conseil autorise le directeur général à signer l'entente de service spécifiant les termes de prestation de services et désignant la Société de transport de Sherbrooke en tant que prestataire de service.

21-041 Octroi mandat d'accompagnement : ÉCOBE

CONSIDÉRANT que la Société de transport du Saguenay souhaite mieux connaître les différentes caractéristiques de ses utilisateurs afin d'élaborer un plan de développement de son réseau qui répond aux besoins de ces derniers;

CONSIDÉRANT que la STS souhaite poursuivre sa réflexion quant à son plan de transport afin d'optimiser les différents modes de transports;

CONSIDÉRANT qu'ÉCOBE détient plusieurs données et des outils développés dans le cadre de précédents travaux de recherche sur la mobilité;

CONSIDÉRANT qu'ÉCOBE détient une expertise en recherche et analyse.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier
Appuyé par Mme Brigitte Bergeron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'OCTROYER un mandat à ÉCOBE pour analyser différentes composantes du réseau de la STS pour optimiser le plan de transport de la Société et d'effectuer une étude pour définir certaines caractéristiques des clients de la STS pour un montant de 15 543 \$ avant les taxes.

21-042 Plan de communication 2021 - Octroi contrat : Trait de Marc

CONSIDÉRANT que la STS a plusieurs projets à publiciser d'ici la fin de 2021, soit Accès Vélo, le service SMS et le portail de rechargement web;

CONSIDÉRANT que la STS souhaite se doter d'une image corporative plus définie pour sa présence sur les médias sociaux.

CONSIDÉRANT que la STS fait affaire avec Trait de marc depuis plusieurs années lorsqu'il est question de conception graphique.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Michel Tremblay
Appuyé par Mme Brigitte Bergeron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'OCTROYER un mandant pour la conception graphique pour les projets Accès Vélo, le service SMS, le portail de rechargement ainsi que pour la production d'images corporatives pour les médias sociaux à Trait de marc pour un montant de 8 200 \$ avant taxes.

21-043 Plan de communication 2021 – Octroi de contrat : IMAGI

CONSIDÉRANT que la STS a plusieurs projets à publiciser d'ici la fin de 2021, soit Accès Vélo, le service SMS et le portail de rechargement web;

CONSIDÉRANT que pour ces projets la STS souhaite en faire la promotion par de l'affichage sur panobus ou dans les abribus;

CONSIDÉRANT que la STS et IMAGI ont une entente en ce qui concerne le placement de publicité sur le réseau de la STS.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Michel Tremblay

Appuyé par Mme Lina Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'OCTROYER un contrat à IMAGI pour une campagne publicitaire en panobus (15) pour Accès Vélo pour un montant de 1 552,50 \$ avant taxes ainsi que pour une campagne publicitaire pour le service SMS et le portail de rechargement web sur 20 abribus pour un montant de 3 186,00 \$

21-044 Demande de partenariat : Festival La Noce

CONSIDÉRANT QUE le festival La Noce a fait une demande de partenariat à la STS afin que cette dernière autorise les festivaliers, sur présentation de leur cocarde du festival, à utiliser gratuitement le transport en commun, incluant l'accessibilité à Accès Vélo;

CONSIDÉRANT que la demande du festival La Noce comprenait aussi un volet concernant la possibilité de mettre en place un système de navettes entre le Terminus de Chicoutimi et la Pulperie, en soirée.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Michel Tremblay

Appuyé par Mme Martine Lafond

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE REPORTER ce point à la prochaine séance afin que la STS puisse statuer de manière générale sur ce type de demande qu'elle reçoit de la part de plusieurs organismes culturels et sportifs de Saguenay.

DE TRAITER la demande du Festival La Noce une fois que la STS aura établi certaines balises générales sur ce type de demande.

21-045 Suivi : Tarification sociale

Le directeur général informe les administrateurs que le comité de travail sur la tarification sociale a tenu deux rencontres depuis le dernier CA du 15 février. Durant ces rencontres, les membres ont discuté des étapes nécessaires à la mise en place d'une tarification sociale à la STS et du rôle sociale d'une société de transport dans un ville. Des contacts avec le milieu auront lieu dans les prochaines semaines.

21-046 Suivi : Essai-terrain LETENDA

Le directeur général informe les administrateurs qu'une rencontre s'est tenue entre la STS et Letenda en ce qui a trait au projet d'essai-terrain. Ce dernier devrait se tenir à l'automne 2021. Une visite de Letenda à la STS est d'ailleurs prévue au cours du mois d'avril.

21-047 Approbation des comptes et états financiers

Il est proposé par Mme Lina Tremblay

Appuyé par Mme Brigitte Bergeron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le caisse-déboursés du mois de février 2021 soit, et il est par les présentes, approuvé et l'autorisation est donnée au directeur général de procéder au paiement de ces comptes.

21-048 Correspondance

De noter le dépôt de la correspondance en date du 10 mars 2021.

21-049 Revue de presse et éléments promotionnels

La secrétaire générale invite les administrateurs à prendre connaissance des documents de presse concernant la STS et autres événements promotionnels parus récemment.

21-050 Date et lieu de la prochaine séance

La prochaine séance du conseil d'administration de la STS se déroulera le 19 avril 2021 à 13 h 30 par vidéoconférence.

AFFAIRES DIVERSES

21-051 Recommandation comité – Nomination Directeur général adjoint

CONSIDÉRANT les candidatures analysées par le comité de sélection formé pour l'embauche d'un (e) directeur (trice) général (e) adjoint (e);

CONSIDÉRANT les recommandations faites par la firme André Fillion et associés à la suite des entrevues et analyse des résultats de tests complétés;

CONSIDÉRANT les recommandations dudit comité de sélection;

CONSIDÉRANT les précisions apportées par le directeur général.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Michel Tremblay

Appuyé par Mme Lina Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'entériner les recommandations faites par le comité de sélection ayant été formé et, à cette fin, de confirmer l'embauche de M^e Frédéric Michel au poste de Directeur général adjoint, selon le traitement salarial proposé par ledit comité.

21-052 Règlement d'emprunt 2013

Lu le règlement # 213 ayant pour objectif d'autoriser des dépenses inhérentes aux projets « Mesures préférentielles Boulevard Talbot phase 3 et Mesures préférentielles Boulevard Talbot phase 4 et incluant l'implantation de feux prioritaires intelligents, des traverses piétonnières sécurisées, des aménagements multimodaux, deux bâtiments de service et un super-abris pour le transport en commun ».

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier

Appuyé par M. Michel Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le règlement 213 soit, et il l'est par les présentes, adopté en première et dernière lecture.

21-053 Désinfection des autobus : suivi embauche

Le directeur général informe les administrateurs que la STS procèdera à l'embauche d'un préposé à la désinfection de semaine, au sein de son équipe pour assurer le travail qui était jusqu'à présent par un fournisseur externe.

Pour la fin de semaine, la STS participe au programme d'intégration à l'emploi du CIUSSS/plateau de travail, en accueillant dans son équipe une personne pour effectuer la désinfection des autobus la fin de semaine.

21-054 Nomination : Directeur de planification, projets et électrification

Le directeur général informe les administrateurs que monsieur Sébastien Comeau, Chef de la planification et support technologique à l'emploi de la STS depuis plus de 10 ans est nommé Directeur de planification, projet et électrification.

Levée de l'assemblée à 15 h 06

Président

Secrétaire